

L'HISTOIRE N'EST PAS UN LONG FLEUVE TRANQUILLE !!!

Début décembre nous apprenons qu'un accident du travail a eu lieu à la Cafétéria de SALON DE PROVENCE. Je vous le donne en mille : suite à une glissade, la salariée est tombée dans le bain marie en cuisine. Cette salariée n'était pas équipée de chaussures de sécurité, combien d'arrêts de travail ? Quel préjudice ? Quelles séquelles ? Nous ne savons pas !!!



Comme le dit le proverbe « JAMAIS DEUX SANS TROIS »

Le 19 décembre les Délégués de la Cafétéria de TARBES m'interpelle pour me signaler, bis repétita : « un accident du travail suite à une glissade, avec contusion cervicale. La salariée n'était pas équipée de chaussures de sécurité, pas de chance, malgré une demande en question DP (Délégué du Personnel). La direction n'a pas donné suite sous prétexte qu'elle n'avait pas de budget ? » Les délégués réitéraient une nouvelle fois la demande d'équipement en chaussures de sécurité suite aux nombreuses questions posées en CCE et aux réponses faites lors de ces mêmes CCE. Ils se sont vus apporter comme réponse, par la direction « qu'elle n'était pas au courant ». Qu'elle allait se renseigner sur l'obligation d'équiper les salariés en moyens de protection !!

La Cafétéria de TARBES est une Cafétéria avec une représentation CFDT. Les Délégués CFDT apporteront tout leur soutien à cette personne et vont suivre le dossier de très près.

Allons nous continuer encore longtemps à jouer avec la santé des salariés à Casino Cafétéria ? Combien faudra-t-il d'accidents, avec toutes les conséquences qui en découlent, pour qu'enfin la direction veuille bien prendre le problème au sérieux ???

La CFDT soutiendra ses salariés au risque de paraître, encore une fois comme les méchants délégués de la société !!! Si c'est le prix à payer nous assumerons notre rôle de défenseur des salariés.

Nous n'avons pas voulu valider la commission de sécurité créée au niveau du CCE. Encore une fois elle prouve son inefficacité. Nous renouvellerons notre demande de mise en place de CHSCT, seule instance garantissant le contrôle au plus près des salariés dans chaque établissement.

CFDT, le parti pris de la Solidarité